M. le Secrétaire général donne lecture à la Société de la communication suivante :

PLANTES DES CANTONS DE SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE ET DE PONTAUMUR RARES OU INTÉRESSANTES POUR LA FLORE D'AUVERGNE ; par M. MONTEL.

La partie du département du Puy-de-Dôme que j'ai particulièrement explorée, et dont je me propose de donner la liste des plantes rares ou intéressantes pour la flore d'Auvergne, forme un plateau granitique variant entre 600 et 800 mètres d'altitude, sur une surface d'environ 50 kilomètres de longueur Sud-Nord, sur 25 kilomètres de largeur Est-Ouest.

Ce plateau est borné à l'Est par la rivière de Sioule et à l'Ouest par le département de la Creuse; les points les plus élevés se trouvent sur ces dernières limites, c'est la crête de séparation des eaux du Cher et de la Sioule. De là partent de nombreux petits ruisseaux qui sillonnent, découpent le terrain en une multitude de crêtes arrondies et de petites vallées qui plus loin se transforment en ravins inaccessibles à la culture. Ces ruisseaux descendent tous vers la Sioule qui coule dans des gorges étroites, profondes et escarpées; pour s'en faire une idée, il me suffit de dire que son lit est à une altitude moyenne de 450 mètres, tandis que les villages qui bordent la côte sont à environ 700 mètres. Pas de villages, peu ou point de prairies sur ses bords; à peine peut-on se frayer un passage à travers les rochers qui çà et là surplombent à pic sur son lit.

Le botaniste herborisant sur les bords de la Sioule oublie un instant ses plantes pour contempler cette nature sauvage; de tous côtés, il ne voit que rochers, que blocs entassés les uns sur les autres, tout cela entremêlé çà et là de broussailles et de pierrailles sans fin, au-dessus de sa tête le ciel sur un court espace, à ses pieds la Sioule qui coule péniblement à travers les rochers qui semblent vouloir arrêter son cours.

Le *Cerasus Mahaleb* croît en abondance dans ces côtes; l'*Amelanchier vulgaris* s'établit de préférence dans les fissures des rochers et vit là en société avec le *Biscutella lævigata*, *Sempervivum arachnoideum*, *Sedum hirsutum* et *dasyphyllum* ; le *Valeriana*

tripteris tapisse les rochers et balance ses corymbes roses jusque sur le bord de l'eau.

Toute la partie qui longe le département de la Creuse, couverte en grande partie par de la bruyère, des bois taillis, çà et là quelques étangs, notamment le grand étang de Chancelade (130 hectares), est des plus intéressantes pour le botaniste. La florule de ces terrains a une certaine affinité avec celle du Mont-Dore. C'est là qu'on trouve : *Trollius europæus*, *Trifolium spadiceum*, *Meum athamanticum*, *Angelica pyrenæa*, *Chærophyllum aureum*, *Thesium alpinum*, etc.

Le terrain de ces deux cantons est essentiellement granitique, excepté dans les environs de Pontaumur et sur les bords du Sioulet, où l'on trouve çà et là quelques petit mamelons volcanisés, dernières ramifications de ce côté de la chaîne des monts Dômes. Ces terrains volcanisés ont une flore toute particulière, de belles plantes même qui font totalement défaut ailleurs; tels sont : *Actæa spicata*, *Dentaria pinnata*, *Hypericum hirsutum*, *Lathyrus sphæricus* et *Nissolia*, *Bupleurum falcatum*, *Digitalis lutea*, *Lilium Martagon*, *Daphne Mezereum*, etc.

Nos terrains granitiques sont caractérisés par les plantes dominantes suivantes : *Fagus silvatica*, *Fraxinus excelsior* et *Quercus pedunculata*; ce dernier surtout se trouve partout et en grande abondance vers 6 à 700 mètres d'altitude; vers 8 à 900 mètres il tend peu à peu à disparaître. Nos terres cultivées, abandonnées à elles-mêmes, se couvrent immédiatement de *Sarothamnus scoparius*, *Digitalis purpurea*, *Senecio adonidifolius*, etc., ces deux derniers localisés, moins communs.

J'ai trouvé, dans ces deux cantons, 860 plantes phanérogames, variétés non comprises, dont voici les plus intéressantes.

La plupart de ces plantes ont été revues par le savant auteur de la *Flore d'Auvergne*, frère Héribaud, qui m'a toujours aidé de ses conseils et de son profond savoir et auquel j'adresse ici mes bien sincères remerciements.

1. *Anemone montana* Hopp. — Terrains volcanisés près Pontaumur. — R.

2. *Ranunculus aconitifolius*. — Bords de la Sioule et de nos ruisseaux. — AC.

3. *R. nemorosus* DC. — Dans les broussailles des coteaux de la Sioule. — AR.

4. *Trollius europæus.* — Prairies du Puy-Saint-Gulmier. — R.

5. *Isopyrum thalictroides.* — Lieux frais couverts des coteaux de la Sioule et de nos ruisseaux. — AR.

6. *Actæa spicata.* — Bois volcanisés au Puy-Saint-Gulmier, Saint-Jacques-d'Ambur. — AR.

7. *Nymphæa alba.* — Étang du Mamont, près Saint-Gervais d'Auvergne. — R.

8. *Meconopsis cambrica.* — Bois de Hêtres sur le bord de la Sioule entre la Chartreuse et le Pont du Bouchet, altitude de 500 mètres. — RR.

9. *Corydalis claviculata.* — Broussailles des bords de la Sioule, près le Pont du Bouchet. — R.

10. *C. solida.* — Coteaux ombragés, surtout sur le terrain volcanisé. — AR.

11. *Turritis glabra.* — Çà et là sur le bord des haies. — AC.

12. *Cardamine amara.* — Bords de la Sioule à la Chartreuse, au Pont du Bouchet. — R.

13. *C. impatiens.* — Bords des petits ruisseaux couverts. — C.

14. *C. silvatica.* — Lieux humides dans les bois, Saint-Jacques-d'Ambur, etc. — AR.

15. *Dentaria pinnata.* — Bois des terrains volcanisés. — R.

16. *Hesperis matronalis.* — Bords de la Sioule. — R.

17. *Lunaria rediviva.* — Bords des petits ruisseaux couverts, près de la Sioule. — R.

18. *Biscutella lævigata.* — Sur les rochers des bords du Sioulet et de la Sioule. — AC.

19. *Lepidium Smithii.* — Coteaux du Sioulet et de la Sioule, depuis le sommet jusque dans le sable de la rivière. — AC.

20. *Viola palustris.* — Pâturages élevés et marécageux de notre région. — C.

21. *V. vivariensis* Jord. — Pelouses volcanisées au sommet du Puy-Saint-Gulmier. — RR.

22. *Silene Armeria.* — Lieux pierreux des coteaux du Sioulet et de la Sioule. — AR.

23. *Dianthus carthusianorum.* — Coteaux secs, pelouses. — CC.

24. *D. deltoides.* — Pâturages volcanisés au-dessus de Pontaumur. — R.

25. *D. silvaticus* Hoppe. — Bords des haies, pâturages de notre région. — AC.

26. *Sagina ciliata* Fries. — Pelouses, coteaux secs. — AC.

27. *Alsine viscosa* Schreb. — Champs incultes à Teilhet, près Miremont. — RR.

28. *Stellaria nemorum*. — Bois de la Chartreuse. — R.

29. *Holosteum umbellatum* L. — Pelouses, cultures des environs de Teilhet, près Miremont. — R.

30. *Elatine hexandra*. — Bords vaseux de l'étang de Chancelade. — RR.

31. *Radiola linoides*. — Dans toutes les bruyères de notre plateau. — C.

32. *Tilia silvestris*. — Coteaux de la Sioule. — AR.

33. *Hypericum Helodes*. — Çà et là dans tous les marécages de nos plateaux. — AR. — PLANTE NOUVELLE POUR LE PUY-DE-DÔME.

34. *H. hirsutum*.— Haies des terrains volcanisés sur la butte de Saint-Jacques-d'Ambur. — R.

35. *H. pulchrum*. — Dans tous les bois de notre région. — C.

36. *H. linarifolium* Vahl.— Broussailles des coteaux du Sioulet, près Miremont. — RR.

37. *H. montanum*.— Bois taillis sur le bord de la route de Saint-Gervais d'Auvergne à Châteauneuf-les-Bains. — RR.

38. *Acer monspessulanum*.— Coteaux pierreux de la Sioule à Châteauneuf-les-Bains, Saint-Gervais d'Auvergne. — R.

39. *A. platanoides*.— Bois de la Chartreuse, çà et là dans la commune de Miremont, etc. — AC.

40. *Geranium phæum*. — Lieux frais des bords de la Sioule, la Chartreuse, Châteauneuf, etc. — R.

41. *G. pyrenaicum*. — Bords des chemins, Pontaumur, Saint-Priest-des-Champs. — R.

42. *G. silvaticum* L. — Prairies sur le bord de nos ruisseaux. — C.

43. *Oxalis stricta* L. — Lieux frais cultivés des bords de la Sioule. — R.

44. *Impatiens Noli-tangere*. — Ravins humides, ombragés des bords du Sioulet et de la Sioule. — AR.

45. *Trifolium spadiceum*. — Pâturages humides volcanisés sur la butte du Puy-Saint-Gulmier. — RR.

46. *Vicia monanthos* Desf. — Moissons à Teilhet, près Miremont. — R.

47. *Lathyrus Nissolia*. — Moissons des terrains volcanisés au-dessus de Pontaumur. — R.

48. *L. sphæricus* Retz. — Mêmes localités. — R.

49. *Cerasus Padus.* — Dans toutes les haies de notre région. — C.

50. *C. Mahaleb.* — Coteaux pierreux du Sioulet et de la Sioule. — AC.

51. *Rubus idæus.* — Bords des ruisseaux, coteaux boisés. — C.

52. *Comarum palustre.* — Lieux tourbeux. — C.

53. *Rosa tomentella* Leman. — Haies au sommet des coteaux du Sioulet et de la Sioule. — AC.

54. *R. micrantha* Sm. — Dans les haies à Termes, près Biollet, et à Chez-Doucet. — R. Ces deux *Rosa* ont été vus par M. Crépin; le *micrantha* n'est pas cité dans la Flore d'Auvergne.

55. *Alchemilla vulgaris.* — Dans nos prairies humides, près des ruisseaux. — C.

56. *Sanguisorba officinalis.* — Près des bords du Sioulet, à Pontaumur. — R.

57. *Sorbus aucuparia.* — Dans les haies de notre région. — AC.

58. *S. Aria.* — Mêmes localités. — AC.

59. *Amelanchier vulgaris.* — Coteaux du Sioulet et de la Sioule. — AC.

60. *Epilobium spicatum.* — Bois de Roche, près Villossanges. — R.

61. *E. collinum* Gmel. — Ravins pierreux du Sioulet et de la Sioule. — AC.

62. *E. palustre.* — Lieux marécageux. — C.

63. *Myriophyllum alterniflorum.* — Bords du Sioulet à Pontaumur. — RR.

64. *Illecebrum verticillatum.* — Lieux sablonneux. — CC.

65. *Sedum Cepæa* L. — Bords de la Sioule à Châteauneuf. — R.

66. *S. maximum* Suter. — Coteaux de la Sioule et de nos ruisseaux. — AC.

67. *S. villosum.* — Lieux tourbeux. — AC.

68. *S. dasyphyllum.* — Rochers des coteaux du Sioulet et de la Sioule. — AC.

69. *S. hirsutum.* — Mêmes localités. — AC.

70. *Sempervivum arachnoideum.* — Rochers des coteaux du Sioulet et de la Sioule. — AR.

71. *Umbilicus pendulinus.* — Rochers des bords de la Sioule sous Sauret-Besserve. — RR.

72. *Ribes alpinum.* — Haies de notre région. — C.

73. *Chrysosplenium alternifolium.* — Bords du Chalamont et autres petits ruisseaux, près la Sioule. — R.

74. *Hydrocotyle vulgaris.* — Étangs et lieux marécageux de notre contrée. — AC.

75. *Helosciadium inundatum.* — Bords de l'étang des Cheix, près Biollet; fossés près le Bladeix, commune de Saint-Priest-des-Champs. — R.

76. *Carum Carvi.* — Prairies sur le ruisseau de Parinet, commune de Charensat. — R.

77. *Bupleurum falcatum.* — Coteaux pierreux volcanisés, près Miremont. — RR.

78. *Œnanthe Phellandrium.* — Bords de l'étang de la Ramade, près Giat. — RR.

79. *Meum athamanticum.* — Pâturages des environs de Giat. — R.

80. *Angelica pyrenæa* Spreng. — Se trouve dans les pâturages humides, sur un parcours d'environ 30 kilomètres à Giat, altitude 800 mètres; Saint-Avit, Charensat, altitude 700 mètres. Signalé par Boreau (*Flore du centre de la France*, 3e édition), à Crocq, Flayat (Creuse), localités qui sont près de Giat. — AR.

81. *Laserpitium latifolium.* — Broussailles des coteaux du Sioulet et de la Sioule. — AR.

82. *Anthriscus silvestris.* — Prairies de notre région. — C.

83. *Conopodium denudatum.* — Lieux secs, près des haies. — C.

84. *Chærophyllum aureum.* — Prairies élevées, Saint-Gervais d'Auvergne, Giat, Puy-Saint-Gulmier, etc. — AR.

85. *C. Cicutaria* Vill. — Ravins humides. — AC.

86. *Conium maculatum.* — Décombres, bord du Sioulet à Pontaumur, Saint-Jacques d'Ambur. — R.

87. *Sambucus racemosa.* — Bois de notre région. — AC.

88. *Galium anglicum* Huds. — Coteaux secs de la commune de Miremont, sables de la Sioule. — AR.

89. *G. erectum* Huds. — Prairies de Chantessel, commune de Biollet. — R.

90. *Valeriana tripteris.* — Rochers sur le bord de nos ruisseaux. — C.

91. *Dipsacus pilosus.* — Çà et là sur le bord du Sioulet et de la Sioule. — AR.

92. *Petasites officinalis* Mœnch. — Prairies de Condat, près Pontaumur. — R.

93. *Doronicum Pardalianches.* — Bois volcanisés du Puy-Saint-Gulmier. — RR.

94. *Doronicum austriacum.* — Haies humides et ravins de notre région. — AC.

95. *Arnica montana.* — Pâturages de notre région. — AC.

96. *Senecio Fuchsii.* — Bords des haies, ruisseaux. — AC.

97. *S. silvaticus.* — Bois taillis. — C.

98. *Artemisia Absinthium.* — Vieux château de Miremont, çà et là près des villages. — R.

99. *Tanacetum vulgare.* — Dans les haies, près des villages. — R.

100. *Anthemis nobilis.* — Bords des chemins, des routes. — AC.

101. *Gnaphalium dioicum.* — Bruyères de Chevalet, pelouses près Miremont. — R.

102. *Cirsium anglicum.* — Prairies humides de nos cantons. — C.

103. *Carlina acanthifolia* All. — Coteaux secs des environs de Teilhet, près Miremont. — R.

104. *Hypochœris maculata.* — Pâturages, à Chantessel, près Biollet. — R.

105. *Crepis paludosa* Mœnch. — Prairies marécageuses. — C.

106. *C. agrestis* W. et Kit. — Prairies des bords du Sioulet, au Pont du Bouchet. — RR.

107. *Jasione perennis.* — Coteaux secs, tertres. — C.

108. *Campanula persicifolia.* — Bois taillis des coteaux du Sioulet et de la Sioule. — AC.

109. *Wahlenbergia hederacea.* — Pâturages humides. — C.

110. *Pirola minor.* — Ravins dans le bois de la Chartreuse. — R.

111. *Monotropa Hypopitys.* — Bois de la Chartreuse, sous Saint-Jacques-d'Ambur. — RR.

112. *Utricularia minor.* — Dans les vases, dans les bois de la Pradelle, près Biollet, à Charensat, sous l'étang de Chancelade. — R.

113. *U. vulgaris* L. — Bords de nos étangs. — R.

114. *Primula elatior* Jacq. — Bords des ruisseaux, prairies. — C.

115. *Centunculus minimus.* — Champs argileux des environs de Chantessel, près Biollet, les Degeix, commune de Villossanges. — R.

116. *Anagallis tenella.* — Pâturages humides. — C.

117. *Cicendia filiformis* Delarbre. — Terrains argileux des communes de Villossanges, Landogne, Miremont. — R. — PLANTE NOUVELLE POUR LE PUY-DE-DÔME.

118. *Gentiana campestris.* — Pelouses sèches à Pontaumur, environs de Moulinbel, commune de Charensat. — R.

119. *G. lutea.* — Pâturages de nos environs. — AC.

120. *G. Pneumonanthe.* — Pâturages tourbeux. — AC.

121. *Menyanthes trifoliata* L. — Lieux tourbeux. — C.

122. *Symphytum tuberosum.* — Prairies de la Chartreuse. — R.

123. *Myosotis Balbisiana* Jord. — Pelouses, coteaux secs. — C.

124. *Atropa Belladona.* — Bois de la Chartreuse. — RR.

125. *Limosella aquatica.* — Sables, bords vaseux de l'étang de Chancelade. — R.

126. *Digitalis lutea.* — Lieux incultes des terrains volcanisés. — AR.

127. *Linaria arvensis* Desf. — Champs cultivés à Châteauneuf. — R.

128. *Veronica verna.* — Lieux sablonneux. — C.

129. *V. montana.* — Bois à Saint-Jacques-d'Ambur et de la Pradelle, près Biollet. — R.

130. *Orobanche Hederæ* Duby. — Sur la racine du Lierre, au Puy-Saint-Gulmier. — RR.

131. *O. minor* Sutt. — Sur la racine du Trèfle à Chancelade, près Charensat. — RR.

132. *Lathræa Clandestina.* — Sur la racine des Saules, Peupliers, etc., aux bords de presque tous nos ruisseaux. — AC.

133. *L. Squamaria.* — Sur la racine d'un Tilleul, au Pont du Bouchet. — RR.

134. *Mentha viridis* L.? (1). — Lieux humides à Chez-Viale, près Charensat. — R.

135. *Melittis Melissophyllum.* — Bois taillis, sur le bord de la route de Saint-Gervais d'Auvergne à Châteauneuf. — R.

136. *Lamium hybridum* Vill. — Jardins, ouches, près des villages. — C.

137. *Stachys arvensis.* — Ouches, champs cultivés. — C.

138. *S. alpina.* — Bois taillis, lieux couverts. — AC.

139. *Scutellaria minor.* — Lieux humides. — AC.

140. *Plantago Coronopus.* — Bords de la route, près le Pont du Bouchet, aux Ancises. — R.

141. *Polygonum Bistorta.* — Prairies humides. — C.

142. *Daphne Mezereum.* — Bois volcanisés du Puy-Saint-Gulmier, la Chartreuse. — AR.

143. *Thesium alpinum.* — Pâturages élevés, Giat, Charensat, environs de Chez-Doucet. — AR.

(1) Cette Menthe serait, d'après M. Malinvaud, une forme hybride, probablement d'origine horticole.

144. *Thesium pratense* Ehrh. — Prés, pâturages des environs de Miremont. — R.

145. *Euphorbia pilosa*. — Bords du Sioulet, à Pontaumur. — RR.

146. *E. hyberna*. — Broussailles des coteaux du Sioulet, etc. — AC.

147. *Callitriche hamulata* Kütz. — Mares, eaux vives stagnantes. — C.

148. *Parietaria officinalis*. — Dans les décombres de la Chartreuse. — R.

149. *Salix pentandra* L. — Haies humides de notre région. — AC.

150. *S. rubra* Huds. — Bords du Sioulet. — AC.

151. *S. repens*. — Pâturages tourbeux, à Charensat. — R.

152. *S. caprea*. — Çà et là dans les haies. — AR.

153. *Alisma natans*. — Étangs, eaux stagnantes, çà et là. — AC.

154. *Lilium Martagon*. — Bois volcanisés, au Puy-Saint-Gulmier, bords du Sioulet, près Pontaumur, sur la butte de Saint-Jacques-d'Ambur. — R.

155. *Scilla Lilio-Hyacinthus*. — Dans un pré sur le ruisseau de Chancelade, près le moulin des Degeix et coteaux de la Sioule, près le Pont du Bouchet. — RR.

156. *S. bifolia*. — Coteaux boisés, de nos ruisseaux, du Sioulet, terrains volcanisés. — AC.

157. *S. autumnalis*. — Coteaux secs à Châteauneuf, près les grands bains. — RR.

158. *Erythronium Dens-Canis* L. — Bois de Hêtres à la base ouest du Puy-Saint-Gulmier. — RR.

159. *Phalangium Liliago* Schreb. — Coteaux rocailleux des bords du Sioulet et près de Pontaumur. — AC.

160. *Paris quadrifolia*. — Lieux couverts, sur le bord de nos ruisseaux, coteaux de la Sioule. — AC.

161. *Convallaria maialis*. — Bois de la Pèze, près Saint-Gervais d'Auvergne. — AR.

162. *C. verticillata*. — Bois taillis des coteaux de la Sioule et bois de Drouille, de Roche, etc. — AR.

163. *C. Polygonatum*. — Lieux couverts, sur les bords du Sioulet et de la Sioule. — AC.

164. *Maianthemum bifolium*. — Bois de la Pradelle, près Biollet, bois de Roche et bois de Drouille, sur la limite du Puy-de-Dôme et de la Creuse. — AR.

165. *Narcissus Pseudonarcissus*. — Bois de la Pradelle, de Roche, etc. — AR.

166. *Galanthus nivalis.* — Prairies, à Pontaumur. — RR.

167. *Spiranthes æstivalis.* — Pacages humides, près Chez-Doucet, commune de Miremont et à la Boige, commune de Villossange. — RR.

168. *Neottia Nidus-avis.* — Bois du Puy-Saint-Gulmier. — RR.

169. *Orchis coriophora.* — Pâturages au-dessus de Pontaumur et prés sur le ruisseau de Chevalet, commune de Charensat. — R.

170. *Orchis sambucina.* — Bois taillis, près de Pontaumur. — R.

171. *Potamogeton polygonifolius.* — Bords des petits ruisseaux, des bruyères de Charensat. — AR.

172. *P. rufescens* Schrad. — Bords de la Sioule, à Châteauneuf. — RR.

173. *P. gramineus.* — Dans le ruisseau, sous l'étang de Chancelade. — AR.

174. *Juncus Tenageia.* — Bords de l'étang de Chancelade et çà et là dans les bruyères humides. — AR.

175. *J. capitatus.* — Bruyères humides. — AC.

176. *J. pygmæus.* — Sur les bords de l'étang de Chancelade, très abondant les années de sécheresse. — R.

177. *J. squarrosus.* — Pâturages humides. — CC.

178. *Luzula maxima.* — Coteaux couverts du Sioulet et de la Sioule. — AC.

179. *Scirpus ovatus.* — Bords vaseux de l'étang de Chancelade, abondant les années de sécheresse; étangs desséchés du Montel de Gelat. — R. — PLANTE NOUVELLE POUR LA FLORE DU PUY-DE-DÔME.

180. *S. fluitans.* — Bords du ruisseau du Bladeix, commune de Saint-Priest-des-Champs. — RR.

181. *Rhynchospora alba.* — Marais tourbeux à l'ouest de Chez-Freret, près Charensat. — RR.

182. *Carex pulicaris.* — Pâturages humides de notre région. — C.

183. *C. vulgaris* Fries. — Pâturages humides, bords des mares. — AC.

184. *C. paniculata.* — Pâturages tourbeux à Giat, environs de Charensat. — AR.

185. *C. paradoxa.* — Prairies tourbeuses à Biollet. — RR.

186. *C. teretiuscula.* — Pâturages marécageux des environs de l'étang de Chancelade et de Charensat. — R.

187. *C. canescens.* — Prés marécageux, étangs desséchés. — C.

188. *C. lævigata.* — Prés humides, bois taillis. — C.

189. *C. ampullacea.* — Bords des étangs, prés marécageux. — AC.

190. *Leersia oryzoides* Soland. — Bords du Sioulet, au-dessus du Pont du Bouchet. — R.

191. *Alopecurus fulvus* Smith. — Bords de l'étang de Chancelade. — R. — PLANTE NOUVELLE POUR LA FLORE DU PUY-DE-DÔME.

192. *Panicum glabrum* Gaud. — Lieux sablonneux incultes. — AC.

193. *Avena pratensis.* — Prairies sèches, coteaux herbeux des environs de Pontaumur, etc. — AC.

194. *Kœleria cristata.* — Pelouses des environs de Pontaumur, de Miremont. — AC.

195. *Festuca gigantea* Vill. — Lieux frais et ombragés des coteaux du Sioulet, etc. — AC.

196. *F. arundinacea* Schreb. — Bords du Sioulet et de la Sioule. — AR.

197. *Elymus europæus.* — Bois de la Chartreuse, près des bords de la Sioule. — RR.

198. *Polypodium Dryopteris.* — Coteaux couverts du Chalamont, de la Sioule et de nos ruisseaux. — AC.

199. *P. Phegopteris* Lin. — Rochers couverts des bords de la Sioule, au lieu dit Pas-de-Saint-Martin. — RR.

200. *Aspidium aculeatum.* — Broussailles des coteaux du Sioulet et de la Sioule. — AC.

201. *Polystichum spinulosum.* — Bords des haies humides, bois taillis de notre région. — AC.

202. *Cystopteris fragilis.* — Vieux murs, fontaines couvertes des environs de Miremont. — R.

203. *Asplenium septentrionale* Sw. — Fissures des rochers. — C.

204. *A. Breynii* Retz. (*A. septentrionale* × *Trichomanes* Loret). — Vieux murs à Teilhet, près Miremont, rochers à Pontaumur et sur les bords de la Sioule. — AR.

205. *Scolopendrium officinale.* — Lieux frais ou ombragés des coteaux de la Sioule, du Puy-Saint-Gulmier. — R.

206. *Equisetum hyemale.* — Broussailles humides des bords de la Sioule. — R.

207. *Lycopodium inundatum* L. — Landes marécageuses au sud de l'étang de Chancelade, sous l'étang du Chevalet et près de Charensat. — R.

208. *L. clavatum.* — Bruyères des environs de Giat et dans le bois de la Pradelle, près Biollet. — R.

M. Malinvaud dit qu'on remarque, dans la liste dressée par M. Montel et généralement composée, comme on devait s'y attendre, de plantes silicicoles, la présence de quelques espèces habituellement calcicoles, telles que : *Biscutella lævigata*, *Acer monspessulanum*, *Cerasus Mahaleb*, *Sedum dasyphyllum*, *Bupleurum falcatum*, *Scilla autumnalis*, etc. On trouve l'explication de ces anomalies apparentes dans un récent Mémoire de M. le D[r] Gillot sur ce qu'il a appelé « *Les colonies végétales hétérotopiques* (1) ».

M. Malinvaud lit ensuite une communication du R. P. Duss, professeur à la Basse-Terre (Guadeloupe), sur la flore de cette île (2).

M. Van Tieghem fait à la Société la communication suivante :

SUR LE GROUPEMENT DES ESPÈCES EN GENRES DANS LA TRIBU DES PSITTACANTHÉES DE LA FAMILLE DES LORANTHACÉES ;

par **M. Ph. VAN TIEGHEM.**

Dans quatre Notes antérieures, on a essayé de grouper en genres les nombreuses espèces qui composent les trois sous-tribus : Phénicanthémées, Struthanthées et Dendrophthoées de la tribu des Loranthées (3). On se propose aujourd'hui de traiter la même question pour la tribu des Psittacanthées, qui renferme, comme on sait, toutes les Loranthoïdées à ovaire uniloculaire et à graine dépourvue d'albumen, et qui est tout entière localisée en Amérique.

Comme les Loranthées, les Psittacanthées comprennent des espèces à calice dialysépale et d'autres à calice gamosépale, des espèces à anthères basifixes et d'autres à anthères oscillantes. D'après ces caractères, la tribu se divise en trois sous-tribus. On n'y connaît pas d'espèces à calice dialysépale et anthères basifixes,

(1) D[r] Gillot, *Influence de la composition minéralogique des roches sur la végétation: colonies végétales hétérotopiques* [in *Bull. Soc. bot. de France*, t. XLI (1894), session extraordinaire en Suisse, p. XVI].

(2) L'impression de ce Mémoire a été ajournée.

(3) Ph. Van Tieghem, *Bull. de la Soc. bot. de Fr.*, séances des 27 juillet et 23 novembre 1894, des 22 février et 22 mars 1895.